

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne : 30 c.
Réclames, — : 30
Faits divers, — : 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.

Sommaire :

Un an : 30 fr.
Six mois : 16
Trois mois : 8

Poste :

Un an : 35 fr.
Six mois : 18
Trois mois : 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires ;
A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33 ;
A EWIG, Rue Talbot, 10.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

19 Mars 1877.

C'est au journal le Nord qu'il est naturel de demander aujourd'hui quelques éclaircissements sur la modification qui paraît s'être produite dans les rapports des cabinets de Saint-Petersbourg et de Londres, en ce qui touche aux affaires d'Orient.

Or, le langage du Nord ne peut que donner crédit aux informations qui sont venues, depuis quatre jours, rendre quelque confiance à l'opinion publique.

Toutes les nouvelles qui nous arrivent, dit l'organe russe à Bruxelles, sont de nature à encourager l'espoir que les négociations qui se poursuivent en ce moment à Londres sont sur le point d'aboutir à une entente complète. Une dépêche nous annonce, il est vrai, que le conseil de cabinet qui devait avoir lieu dans le Downingstreet, a été ajourné par suite de la nécessité d'échanger des explications entre les cabinets de Londres et de Saint-Petersbourg, mais il paraît dès à présent certain que l'Angleterre a accepté en principe le protocole proposé par la Russie, et que les points qui restent à régler se rapportent à la rédaction et non au fond de l'instrument diplomatique qui doit constater l'accord des puissances.

Le langage de la presse anglaise s'est considérablement modifié depuis deux jours, et des journaux qui jusqu'ici avaient complé au nombre des plus virulents dans leurs attaques contre la politique et les intentions de la Russie, s'efforcent aujourd'hui à dissiper les appréhensions que pourrait inspirer au public la prolongation des délibérations du cabinet, et expriment dans leur résultat une confiance qui est certes d'un heureux augure.

Le Nord cite, comme exemple de ce revirement qui s'est produit dans les appréciations de la presse anglaise, ce passage d'un

article du Morning-Post, dont les tendances turcophiles sont, dit-il, bien connues :

« La question d'Orient, qui a jeté l'Europe dans la perplexité pendant tant de longs mois, ne peut pas se régler haut la main, en une heure, et le public ne sera par conséquent pas surpris d'apprendre que le conseil de cabinet qui a été tenu hier sera suivi d'un et peut-être de plusieurs autres. Des affaires d'une aussi grande importance non-seulement exigent un examen très-attentif, mais elles entraînent aussi des communications entre les parties co-intéressées, et la nécessité de peser soigneusement la tournure de chaque phrase.

Dans l'état où se trouvent actuellement les affaires, il y a une très-grande chance que l'on arrivera à une entente qui satisfera toutes les exigences de la situation, et ce n'est pas parce qu'une certaine prudence est exercée pour arriver à une détermination finale qu'il y a la moindre apparence qu'une entrave soit intervenue dans les négociations, et on ne doit pas non plus considérer le délai comme défavorable en aucun sens. Au contraire, plus on apporte de soins à éviter un faux pas, plus nous avons lieu de croire que le résultat qu'on atteindra finalement sera d'une nature solide et digne de confiance.

On pourrait invoquer encore, comme preuve de la nouvelle attitude adoptée par la presse britannique, un article très-développé du Times, également mentionné dans les communications télégraphiques, et dont le défaut d'espace ne nous permet de reproduire que la phrase finale :

« Le sort de la Porte est entre ses mains, mais l'Angleterre peut faire beaucoup pour empêcher la Russie de se lancer dans une grande guerre, et elle peut rendre ce service à l'Europe sans engager sa liberté d'action. »

Le sort de la Porte est entre ses mains : Le Times veut dire par ces mots qu'il dépend du gouvernement turc de prendre des engagements vis-à-vis de l'Europe, ou de refuser

ces engagements, comme de tenir ou de violer les promesses qu'il aurait faites. Peut-être n'est-ce vrai qu'à moitié. Les plus récentes nouvelles d'Orient constatent en effet qu'il règne dans l'empire une assez vive agitation. Un télégramme adressé à la Correspondance universelle va même jusqu'à dire que « le sultan serait décidé à faire la guerre » à la Russie, craignant d'être renversé s'il acceptait la paix dans n'importe quelles conditions, et qu'il aurait exprimé sa résolution de ne signer aucun protocole et de repousser tout répit. Nous reproduisons ce renseignement avec les réserves nécessaires. Ce qui est certain, c'est que des symptômes d'agitation éclatent en Orient au moment même où les cabinets semblent prêts à se mettre définitivement d'accord, et la coïncidence mérite d'être remarquée. Ce n'est pas la première fois que des faits analogues viennent troubler, depuis l'origine du conflit, les espérances pacifiques. Il y a là, sans contredit, matière à réflexions.

Mais ne devançons pas les événements, et, pour en finir par un détail plus rassurant, mentionnons l'arrivée du général Ignatieff à Londres. Le diplomate russe n'aurait pas pris cette détermination s'il n'avait lieu de compter sur l'issue satisfaisante des négociations engagées.

Chronique générale.

Les journaux familiers de la chancellerie annoncent qu'un nouveau mouvement se prépare dans le personnel de la magistrature. Ce mouvement, qui doit paraître sous peu de jours, a, dit-on, pour but de déplacer un certain nombre de magistrats dont l'hostilité contre les institutions républicaines ne s'est jamais démentie.

Quel rude réformateur que ce M. Martel doublé de M. Méline ! Toutefois, nous nous permettrons d'engager l'un et l'autre à modérer leur zèle ; car il pourrait bien arriver qu'à force de vouloir organiser la magistra-

ture, ils ne finissent par la désorganiser complètement.

Le rapport fait par M. Victor Plessier, au nom de la commission chargée d'examiner la proposition de loi tendant à restituer aux conseils municipaux la nomination des membres des commissions administratives des hospices et hôpitaux et des bureaux de bienfaisance, conclut à ce que les articles 1^{er}, 4 et 5 de la loi du 21 mai 1873 relative aux commissions administratives des établissements de bienfaisance communaux soient abrogés et remplacés comme suit :

Art. 1^{er}. — Les commissions administratives des hospices et hôpitaux et des bureaux de bienfaisance sont composées du maire et de cinq membres élus par le Conseil municipal.

Le renouvellement intégral de ces cinq membres se fera en janvier 1878.

Les conditions d'éligibilité des administrateurs sont les mêmes que pour les conseillers municipaux.

Les membres sortants sont rééligibles.

L'élection aura lieu au scrutin secret à la majorité absolue des voix ; après deux tours de scrutin, la majorité relative suffit, et, en cas de partage, le plus âgé des candidats est élu.

Art. 4. — Les membres des commissions administratives sont élus pour 5 ans ; mais si le remplacement a lieu pendant le cours d'un exercice, l'élu cesse ses fonctions à l'expiration de cet exercice.

A la suite de toute élection totale, l'expiration des fonctions par cinquième d'année à autre sera déterminée par le sort à la séance d'installation.

Art. 5. — Les commissions peuvent être dissoutes et leurs membres révoqués par le ministre de l'intérieur.

En cas de dissolution ou de révocation, la commission doit être remplacée ou complétée dans le délai d'un mois.

Tout membre révoqué ne peut être réélu qu'un an après sa révocation.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE FILLEUL.

(Suite.)

Rouillard ne savait plus ce qu'il disait ; il ouvrit la porte de la boutique, et montra la rue à Julien.

Celui-ci, qui était d'abord resté comme pétrifié, voulut s'expliquer ; mais l'orfèvre ne lui en laissa pas le temps, et lui ordonna de sortir, en lui déclarant que, s'il reparaisait à la boutique, on le recevrait avec la houssine à chasser les chiens.

Après plusieurs essais infructueux pour l'apaiser, Noiraud perdit enfin patience à son tour, et s'écria :

— Eh bien ! à la bonne heure, je pars ; car je vois que vous êtes devenu fou.

— Voilà ce qui t'es dû, dit Rouillard en cherchant quelques écus dans le tiroir de son bureau.

— Je vous en fais cadeau, interrompit Julien, qui avait remis son chapeau.

— Prends ; je ne veux pas que tu reviennes.

— Revenir ! s'écria le jeune garçon exaspéré, après avoir été traité de menteur et chassé !... Il

faudrait avoir bien peu de cœur. Non, non, vous ne me reverrez jamais.

— C'est ce que je veux.

— Et c'est ce qui sera. Je ne change pas à tout vent, moi ; je ne suis pas aujourd'hui pour monsieur le Prince et demain pour le cardinal...

— As-tu fini ?

— Tout de suite ; je veux seulement emporter mes brochures, puisque vous renoncez à continuer votre collection.

Rouillard montra le poing à Julien avec une expression de menace ; mais celui-ci haussa dédaigneusement les épaules, prit le paquet sous son bras, et s'élança hors de la boutique.

Il marcha d'abord quelque temps droit devant lui, sans penser à autre chose qu'à l'injustice et à la sottise du maître orfèvre ; mais insensiblement son irritation s'apaisa, et à la colère succéda la tristesse.

Son renvoi était en lui-même peu de chose, et il connaissait assez d'autres maîtres pour trouver facilement à se placer ; mais la rupture avec l'oncle de Jeanne détruisait sans retour toutes ses espérances de mariage, et c'était là un malheur plus difficile à supporter.

Le jeune ouvrier se sentit tellement le cœur serré à cette pensée qu'il ne put aller plus loin.

Il avait dépassé les Tuileries, en suivant toujours le bord de la Seine, et était arrivé à un endroit solitaire où il s'assit.

Dans ce moment ses yeux tombèrent sur les brochures qu'il avait sous les bras, et il ne put retenir un mouvement de dépit.

— Maudit cardinal ! pensa-t-il, c'est lui qui est cause de tout ; sans lui, maître Rouillard ne se fût point fâché, je serais encore son premier garçon, et peut-être qu'un jour j'aurais pu épouser mademoiselle Jeanne !

Cette pensée augmenta sa haine pour le premier ministre. Il défit machinalement le paquet, et se mit à examiner les pamphlets qu'il renfermait.

C'étaient des mémoires relatifs aux affaires d'Espagne, des notes contre mesdames Mancini, nièces de Mazarin, et enfin une biographie satirique de ce dernier.

Julien parcourut celle-ci avec distraction ; mais tout à coup il tressaillit et poussa un cri. Il venait de lire la phrase suivante, imprimée dans la première page :

« Avant d'entrer dans les ordres, monseigneur le cardinal avait porté l'épée. Il commandait une compagnie en 1625, et les généraux du pape, Conti et Bagni, le chargèrent alors d'une mission près du marquis de Cœuvres. Son Eminence vint le trouver à Grenoble, où il séjourna deux mois sous le nom du capitaine Juliano. »

Le jeune ouvrier relut trois fois ce passage avec une palpitation de cœur impossible à exprimer. Les noms, les lieux, les dates ne pouvaient laisser

aucun doute : le capitaine dont il était question dans la brochure était bien celui qui l'avait tenu sur les fonts baptismaux ; Julien se trouvait le filleul de Son Eminence !

Son premier sentiment avait été de la surprise ; le second fut une joie folle. Il s'était levé d'un bond, et répétait tout haut, en riant et en sautant :

— Le cardinal est mon parrain ! le cardinal est mon parrain !

Laissant là toutes les brochures, sauf celle qui venait de lui donner ce précieux renseignement, il retourna sur ses pas en courant, afin de communiquer à maître Rouillard et à sa nièce cette découverte inattendue ; mais il se ravisa tout à coup.

L'orfèvre pouvait ne point l'écouter, refuser de le croire, et le chasser de nouveau, humiliation que sa parenté spirituelle avec le premier ministre lui rendrait, cette fois, plus difficile à supporter.

Le plus pressé était d'ailleurs de faire valoir ses droits. Une fois la protection de son parrain obtenue, il n'avait point à douter de la bonne volonté de maître Rouillard, toujours ami des heureux et des puissants.

Il changea, en conséquence, des résolution, et, après avoir couru à la petite chambre qu'il occupait près du Palais-de-Justice pour y prendre l'extrait de baptême qui constatait son titre de filleul du capitaine Juliano, il se dirigea à toutes jambes vers l'hôtel du cardinal.

Les ouvriers de Bordeaux ne paraissent nullement touchés de l'honneur que leur a fait la Tribune de susciter une candidature dans leurs rangs. Ceux d'entre eux qui appartiennent aux chambres syndicales viennent d'adresser à la Gironde la lettre suivante, qui témoigne en faveur de leur sagesse :

« Monsieur le rédacteur,

» Nous avons lu hier, dans le journal la Victoire, un article au sujet de la candidature du citoyen Castaing, et nous vous prions de nous prêter l'organe de votre journal pour rectifier des erreurs qui s'y sont glissées.

» Ces erreurs pouvant être compromettantes pour les syndicats, ce sont les syndicats réunis, dont nous sommes les délégués, qui protestent :

» Première erreur : M. Castaing n'a point été délégué à l'Exposition de Philadelphie ;

» Deuxième erreur : La candidature du citoyen Castaing n'est nullement appuyée par un grand nombre d'ouvriers appartenant aux syndicats ; c'est le contraire qui est vrai, et si les chambres syndicales pouvaient s'occuper d'une question pareille, elles protesteraient de toute leur énergie contre un procédé aussi indélicat, contre une assertion menteuse qui compromet leur existence même. La vérité est que personne n'a délégué les cinq ou six membres qui ont cru devoir former un comité pour appuyer la candidature toute personnelle du citoyen Castaing.

» Donc, nous déclarons que la candidature soi-disant ouvrière a été posée sans qu'aucun groupe ouvrier des chambres syndicales en ait eu connaissance, et, parmi nous, elle n'a l'adhésion de personne.

» Nous vous saluons fraternellement. »

D'un autre côté, M. Caduc se désiste et M. Saugeon paraît devoir être le seul candidat sérieux du parti radical. La note suivante tend du moins à l'établir :

« Le comité républicain radical de la 2^e circonscription, après un examen approfondi de la situation électorale, s'est préoccupé du « trouble que jettent dans le parti radical les compétitions rivales des candidats exotiques. » L'Assemblée est convaincue que le parti ne peut triompher dans la 2^e circonscription qu'avec « un candidat radical bordelais d'une honorabilité incontestée, d'une notoriété établie, d'un talent et d'un dévouement éprouvés » dans les conseils électifs de notre ville ; après discussion, elle a décidé de « soutenir la candidature de l'honorable citoyen Saugeon, » conseiller général de la Gironde depuis seize ans, représentant actuel du 6^e canton de Bordeaux et membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.

» Le secrétaire du comité,

» Signé : BOISSEL, aîné. »

La Gironde insère cette note en même temps que la Victoire. Ce journal abandonnerait-il M. Steeg après l'avoir lancé en avant ? Il faudrait, en ce cas, féliciter M. l'abbé Chavauty, en faveur duquel nous ap-

prenons que tous les honnêtes gens travaillent activement.

On a affirmé dans les couloirs du Sénat que la paix entre la Russie et la Turquie est conclue depuis vendredi soir.

Les exigences de l'Angleterre.

Voici ce que le gouvernement anglais demande à la Russie :

1^o Reconnaissance formelle du maintien du traité de Paris ;

2^o Répétition d'un accord à la Turquie ;

3^o Désarmement simultané dans l'espace de six semaines ;

4^o Réunion d'une conférence à Londres, si à l'expiration de ce délai les réformes qui devront être expressément stipulées dans le protocole ne sont pas exécutées ;

5^o La Russie s'engagerait à ne pas ouvrir les hostilités avant la réunion de cette conférence.

Tels sont les termes d'un arrangement possible, tels qu'ils sont énoncés au stock-exchange.

La Cité conserve son attitude de doute et d'anxiété.

On annonce la prochaine arrivée à Paris du prince et de la princesse de Galles.

Le prince, qui devait aller passer quelques semaines à Nice avec sa famille, s'est vu contraint de retarder son voyage, par suite d'une indisposition de la princesse.

La grande chancellerie de la Légion d'Honneur vient de procéder à un travail dont il résulte que le nombre total des légionnaires est de cinquante-sept mille.

Celui des grands-croix est de 44 ; des grands-officiers, de 185, et celui des commandeurs, de 922.

D'un autre côté, on évalue à 18,000 le nombre des personnes qui font usage de rubans imitant à distance celui de la Légion d'Honneur.

Les travaux pour l'ouverture de la rue à travers le jardin privé des Tuileries sont aujourd'hui en pleine activité. Le tracé de cette future voie publique est maintenant indiqué par la bordure du trottoir du côté du palais, qui est posée dans toute la largeur du jardin. Ces jours derniers, on a commencé l'ouvrage en maçonnerie sur lequel on va poser la bordure du trottoir opposé. D'ici à quelques jours, le tracé de cette nouvelle rue sera donc terminé.

On va commencer le descellement d'une partie de la grille qui clôt le jardin du côté de la rue de Rivoli. A cet effet, on vient de dresser une forte palissade sur le trottoir de cette dernière rue, afin que, la grille une fois enlevée, le public ne puisse s'introduire durant la nuit dans le jardin privé. En même temps, on va démolir, sur la largeur

de la rue en construction, le mur de la terrasse du bord de l'eau. Ce dernier travail nécessitera le déplacement de l'un des deux sphynx, venant de Sébastopol, qui surmontent les pilastres de la porte du jardin. Ce sphynx sera placé un peu plus bas, faisant toujours face à celui qui reste en place ; ces deux sujets décoratifs devant encadrer la rue des Tuileries à son entrée à travers le jardin.

L'écoulement des eaux de cette nouvelle rue se fera au moyen de deux égouts transversaux, aboutissant à l'égout qui passe dans les caves du palais. L'un de ces égouts est déjà à peu près achevé. Il se trouve à une profondeur de six mètres environ par rapport au sol actuel du jardin.

Autre travail non moins important : on vient de mettre à découvert le fameux passage souterrain qui, partant de l'angle du pavillon de Flore, aboutit à la place de la Concorde. Ce passage, dont on a tour à tour nié et affirmé l'existence, est aujourd'hui intact et praticable comme au jour où il livra passage au roi Louis-Philippe. Seulement, au lieu d'être construit dans la terrasse même, comme on le croit généralement, il se trouve au-dessus, mais plus bas encore que le sol du jardin et la chaussée du quai. La voûte ne présentant pas des garanties suffisantes de solidité pour livrer passage à une rue, on vient de démolir, pour la reconstruire, plus solidement, la partie sur laquelle doit passer la rue des Tuileries.

(Liberté.)

Etranger.

Les nouvelles qui arrivent de Constantinople sont très-graves, l'agitation est de plus en plus croissante. Pour s'en faire une idée, il suffira de dire que même les mosquées sont couvertes de placards fanatiques demandant le renvoi de Mahmoud-Damat, le rappel de Midhat-Pacha et des mesures énergiques contre la profonde misère qui règne partout.

Avant-hier encore, plus de 40 sofas ont été arrêtés. Les deux chefs de la police ont été également mis en prison, accusés de n'avoir pas réussi à empêcher les manifestations.

Londres, 17 mars, soir.

Dans la rédaction anglaise du protocole que signeront toutes les grandes puissances en même temps que la Turquie, la question de l'époque du désarmement de la Russie et de la Turquie n'a pas été entamée.

Lord Derby aurait seulement déclaré au comte Schouvaloff que le cabinet de Saint-James tiendrait beaucoup à ce que la Russie s'engage formellement et personnellement à opérer ce désarmement à une époque qui serait à fixer.

Malgré les insinuations faites au Foreign-Office par les cabinets de Berlin et de Saint-Petersbourg, lord Derby a décidé que sir Henry Elliot reprendrait incessamment son

poste d'ambassadeur de la Grande-Bretagne à Constantinople.

On cherche à justifier cette décision affirmant que ce diplomate est le seul qui soit en mesure, grâce à ses attaches personnelles, de persuader le sultan de la nécessité imprescriptible de contresigner le protocole adopté par les puissances dans lequel se trouve.

Lord Derby a eu une longue entrevue très cordiale avec le général Ignatieff. L'adhésion officielle du grand chambellan russe à la rédaction du protocole échangé hier entre lord Derby et le comte Schouvaloff n'est pas encore arrivée.

Mais le général Ignatieff aurait exprimé à lord Derby sa ferme confiance dans le quiescement du czar et de son premier ministre.

Raguse, 17 mars, soir.

Des nouvelles bandes d'insurgés se sont formées à Baujaluka et à Bihatsch.

Chronique militaire.

M. le ministre de la guerre vient d'adresser une circulaire aux généraux commandant les corps d'armée pour porter à la connaissance de tous les officiers de la territoriale que désormais aucun officier de corps ne pourra contracter mariage sans en avoir préalablement averti le ministre de la guerre. Après renseignements nécessaires, l'autorisation sera accordée ou refusée. Dans ce dernier cas, le refus sera toujours motivé.

La sous-commission qui s'occupe de l'examen des projets relatifs à l'état des officiers a décidé que les sous-officiers devraient avoir une première mise d'équipement de 200 fr. au moment du réengagement, et s'est montrée favorable à l'établissement d'un pécule qui leur serait remis à leur sortie du service.

La commission sénatoriale chargée de l'examen de la loi sur l'état-major vient de prouver définitivement le rapport du général Pourcet, et ce rapport va pouvoir être imprimé et distribué.

D'intéressantes expériences d'artillerie auront lieu très-prochainement à Lille.

Il s'agit d'expérimenter la force de résistance et la facilité de mécanisme de 70 magnifiques pièces de 49, dues à la fabrication de l'usine de Fives. L'artillerie inaugurera en cette occasion le chemin de fer de la gare établi par la ville depuis la porte Dunkerque jusqu'à la gare de Fives. Les pièces, en effet, seront transportées directement par voie ferrée, jusqu'à destination par la voie de l'usine de Fives qui s'embranchera au chemin de ceinture dans la gare Long-Pot.

L'usine activera ensuite la fabrication de 35 pièces de 25, en fonte.

II.

En arrivant, Julien demanda un de ses compatriotes, nommé Pierre Chottart, qui occupait alors les fonctions importantes de premier aide dans la cuisine du cardinal. Ses opinions lui avaient fait négliger cette connaissance depuis plusieurs années, et ce fut à peine si Chottart le reconnut.

Cependant, après l'échange obligé des premières politesses, il demanda au garçon orfèvre ce qui l'amenait, et Julien lui apprit qu'il venait pour parler au cardinal.

L'aide de cuisine crut qu'il était fou ; mais, sans s'expliquer sur ce qu'il voulait dire au premier ministre, Noiraud répéta qu'il voulait le voir à tout prix.

— Et vous avez espéré qu'il suffirait pour cela de vous faire annoncer, mon cher ? demanda Chottart ironiquement.

— Non, répondit Julien ; mais j'ai compté que vous m'indiqueriez le moyen d'arriver jusqu'à Son Eminence.

— Le moyen ? Il est simple : c'est d'obtenir une audience.

— Allons, Pierre, vous n'êtes pas gentil ! s'écria Noiraud ; je vous demande de m'aider, et vous me répondez par des plaisanteries.

— Parce qu'il n'y a point d'autre réponse à vous faire, observa Chottart.

— Comment ! il est impossible de voir monseigneur le cardinal ?

— Impossible. Moi-même qui vous parle, quoique j'appartienne à la bouche de monseigneur, je ne l'aperçois jamais.

— Vrai ?

— Et cependant vous voyez que je suis spécialement chargé de la confection de son chocolat.

— Ah ! c'est là le chocolat du premier ministre, dit Julien en regardant une casserole d'argent posée sur un fourneau.

— Tout à l'heure, reprit Chottart, je le verserai dans cette tasse de vermeil, et je sonnerai un garçon de service qui montera aux appartements de Son Eminence par cet escalier, et qui, arrivé au grand vestibule, remettra le plateau entre les mains du valet de chambre.

— De sorte que ce dernier est le seul qui approche de Son Eminence ?

— Le seul ; mais écoutez, voici justement le signal.

Un coup de sonnette venait, en effet, de retentir. Pierre Chottart se hâta de remplir la tasse de vermeil, qu'il posa sur un plateau avec tous les accessoires obligés, et passa dans le cabinet voisin pour chercher une serviette de toile de Flandre aux armes du cardinal.

Cette absence inspira à Julien une résolution subite et aussitôt exécutée.

Courant au cabinet dans lequel l'aide de cuisine venait d'entrer, il en ferma la porte à double tour, et s'élança avec le plateau dans l'escalier qui lui avait été désigné.

Il le franchit rapidement, traversa plusieurs corridors, arriva au vestibule où il devait sonner le valet de chambre, souleva au hasard la première portière de tapisserie qui se présentait devant lui, et se trouva en face du ministre qui achevait une lettre.

Celui-ci, qui s'était détourné au bruit, resta la plume en l'air devant cet inconnu à mine effarée et sans livrée.

— Qu'est-ce que cela ? demanda-t-il un peu surpris, et avec l'accent italien dont il n'avait pu se défendre. Que venez-vous faire ici ? Que voulez-vous ?

— C'est Son Eminence ! s'écria Noiraud en laissant tomber le plateau sur la table du ministre. Ah ! maintenant je suis sauvé ! Bonjour, mon parrain.

Le cardinal recula effrayé, et chercha le cordon de la sonnette.

— Vous ne me reconnaissez pas ? continua le jeune ouvrier en riant ; ça se conçoit : je n'avais que quinze jours la dernière fois que vous m'avez vu, en 1625.

— Comment, en 1625 ! répéta Mazarin, qui commençait à croire qu'il avait affaire à un échappé

des Petites-Maisons. Que voulez-vous dire, êtes-vous ?

— Vous n'avez pas deviné ? reprit Julien frappant ses mains l'une contre l'autre ; je suis fils de la mère Noiraud.

Le cardinal sembla chercher dans ses souvenirs. — La mère Noiraud de Grenoble, reprit Julien, une mercière chez qui vous logiez quand vous étiez capitaine, et dont vous avez nommé le fils.

— En effet, je crois me rappeler, dit Mazarin, mais ce fils...

— C'est moi, interrompit Julien en riant. Noiraud de Grenoble ! Je viens d'apprendre seulement aujourd'hui que vous étiez le capitaine Julien et alors je suis accouru tout de suite. Vous m'avez porté bien, mon parrain ?

Quelle imprévue que fut la reconnaissance et y avait dans les manières du jeune garçon une sagesse et une gaieté qui amusèrent le cardinal.

Il lui demanda comment il était arrivé à Paris, découverte, et par quelles preuves il appuyait ses dires.

Julien lui présenta d'abord les papiers qu'il apportait, puis raconta ingénument tout ce qui s'était passé.

(La suite au prochain numéro.)

Chronique Locale et de l'Ouest.

Le ministre du commerce vient de faire droit à la demande d'un certain nombre de commerçants en ramenant le délai de stationnement gratuit dans les gares de destination des marchandises expédiées à quai, de huit heures, au lieu de vingt-quatre, à partir de la mise à la poste de la lettre adressée par le chef de gare au destinataire. En 1870, on avait doublé le droit de stationnement à payer par chaque jour de retard excédant vingt-quatre heures; il vient d'être diminué de moitié pour les trois premiers jours excédant le délai réglementaire.

M. le ministre des travaux publics vient d'étendre à différentes lignes des réseaux du Nord, de l'Est, de l'Ouest, d'Orléans, de Paris-Lyon-Méditerranée, du Midi, de la Vendée et d'Orléans à Châlons, l'article du règlement qui fixe, pour chaque réseau, les voies sur lesquelles la durée du trajet est réduite à vingt-quatre heures par fraction indivisible de 200 kilomètres pour les animaux, ainsi que pour les marchandises de la 4^e et de la 2^e série des tarifs généraux de chaque compagnie.

Par décret du 45 mars, M. le colonel Thibaudin, du 32^e de ligne, a été nommé général de brigade.

En exécution d'un arrêt récemment pris par M. Waddington, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, une commission vient de se réunir au ministère pour étudier le moyen de reproduire par la photographie, sans frais pour l'Etat, les documents manuscrits intéressant l'histoire de France qui sont conservés dans les collections publiques.

La commission a décidé la création d'un atelier central de photographie au ministère de l'instruction publique. Elle va rédiger des instructions qui seront adressées à tous les conservateurs de bibliothèques et de dépôts publics, pour les inviter à étudier les moyens de faire reproduire par la photographie tous les documents uniques qu'ils possèdent et dont la destruction, par un accident quelconque, pourrait être préjudiciable à l'histoire générale ou locale de notre pays.

Des instituteurs laïques appartenant aux écoles communales de Paris signent en ce moment une pétition pour demander au ministre d'intervenir auprès des compagnies de chemins de fer, afin de voyager à moitié place pendant les vacances.

Cette pétition, qui sera appuyée par les députés de la Seine, a, nous assure-t-on, quelque chance d'être accueillie.

On annonce le mariage prochain de M. le vicomte des Nos, secrétaire d'ambassade, fils du comte des Nos et de la comtesse, née de Thellusson, avec M^{lle} Louise de Cumont, fille de feu le comte Léopold de Cumont et de la comtesse, née de Maré, nièce de M. le vicomte Arthur de Cumont, qui fut ministre de l'instruction publique.

Tours. — Les ouvriers charpentiers compagnons du devoir qui avaient été condamnés récemment à diverses peines ont été graciés par suite d'une mesure bienveillante prise par M. le maréchal de Mac-Mahon, sur la demande de hautes notabilités du département d'Indre-et-Loire.

Niort. — Voici comment sera organisée la grande cavalcade au profit des pauvres de la ville de Niort qui aura lieu le lundi 2 avril :

Première partie : Sujet historique. Entrée de Louis XIII à Niort; trompettes et tambours, gardes françaises, prévôté, suisses de la garde, gardes du corps, musique à cheval, cardinal de Richelieu et sa suite, mousquetaires gris, roi et hérauts d'armes, massiers, maréchaux de France, Louis XIII et sa cour, pages et seigneurs, garde écossaise, mousquetaires noirs, chevaux-légers (400 personnages).

Deuxième partie : Char de l'agriculture, char de la fanfare niortaise, char de la charité, char de l'horticulture, personnages grotesques, dompteurs, charlatans, voitures et groupes divers, etc., etc., quêtes à pied et à cheval.

Le soir, grande retraite aux flambeaux. La cavalcade partira du quartier de cavalerie à midi, et suivra l'itinéraire fixé par le programme détaillé qui sera distribué le jour de la fête.

Le mardi 3 avril, à deux heures, musique et jeux publics sur la place de la Brèche. — A neuf heures, grand bal au manège de cavalerie. — Le travestissement sera facultatif.

Les Sables-d'Olonne. — Nous lisons dans le Journal des Sables :

L'institutrice communale de la Chaume, sœur Moïse, et la directrice de la salle d'asile des Sables, sœur André-Marie, viennent d'obtenir, l'une et l'autre, du ministère de l'instruction publique, une récompense justement méritée par de longues années d'un entier dévouement aux enfants qui leur sont confiés.

Sœur Moïse a reçu une médaille de bronze, et sœur André-Marie une mention honorable.

Le 9 de ce mois, M. le maire de la ville des Sables et MM. les curés des Sables et de la Chaume ont voulu témoigner tout l'intérêt qu'ils portent à ces dignes institutrices en assistant, sur l'invitation de l'inspecteur primaire, à la remise de ces récompenses. M. le sous-préfet des Sables, qu'on est toujours sûr de trouver là où il y a un progrès à constater et un encouragement à donner à la cause si intéressante de l'instruction publique, a bien voulu remettre lui-même ces médailles et y ajouter de bonnes paroles, qui ont trouvé un écho dans le cœur des maîtresses et dans celui des élèves.

M. le ministre des finances, pour répondre à de nombreuses demandes, vient de donner ordre au directeur de la Monnaie, à Paris, de frapper, dans le plus bref délai, 500,000 pièces à un centime et 250,000 à deux centimes.

Ce n'est point sur la plainte de M^r l'évêque de Quimper et du clergé du diocèse, comme nous l'avons dit, que des poursuites sont exercées contre le *Republicain*, du Finistère; c'est à la diligence du ministère public que la feuille radicale a été citée en justice.

MM. les astronomes frottent déjà les verres de leurs lunettes.

Un des nombreux satellites du soleil est en train de passer devant le disque de cet astre.

D'après les prévisions de M. Leverrier, le phénomène aura lieu le 21, 22 ou 23 mars courant.

Les personnes qui auraient l'intention d'offrir des lots pour la Loterie Saint-Joseph sont priées de vouloir bien les déposer à la maison de l'Orphelinat.

PERCEPTION DE SAUMUR.

Les personnes qui acquittent leurs contributions en deux paiements sont priées de solder le premier terme payable le 15 mars.

Faits divers.

LE CRIME DE LIMOGES.

Un crime dont on ignore les causes et qui a jeté une vive émotion dans la ville de Limoges, a été commis avant-hier matin.

Le nommé Castre, garçon boucher, 13, rue Fourie, chez les époux Parot, a tiré deux coups de pistolet sur M^{me} Parot. Le premier coup lui a traversé la joue gauche et brisé plusieurs dents; le deuxième n'a pas atteint celle qu'il s'acharnait à vouloir tuer. MM. les docteurs Bleyne et Déperet-Muret, arrivés des premiers, ont déclaré que la blessure n'aurait pas de suites très-graves. M^{me} Parot est assez calme, et ne se plaint pas de grandes douleurs. On est presque sûr de la sauver.

Castre est un jeune homme de dix-huit ans, étranger à la localité, et qui a été condamné, il y a très-peu de temps, pour tapage nocturne. Il est robuste et vigoureux. M^{me} Parot était occupée à faire sa cuisine et ne se défiait d'aucune mauvaise intention de la part de son employé. C'est vers dix heures moins un quart que Castre a accompli ce crime; les deux coups sont partis à une minute d'intervalle. On suppose que le

deuxième n'a pas touché M^{me} Parot, c'est qu'elle s'est enfuie, quoique blessée, dans un autre endroit du magasin.

A dix heures, le coupable était arrêté au bord de la Vienne, sur la rive droite, en face du mur de l'Evêché, près du Pont-Neuf.

Castre a opposé au moment de son arrestation une très-vive et longue résistance; plusieurs hommes vigoureux le tenaient, et ce n'est qu'à grand peine qu'ils sont parvenus à le hisser sur la charrette.

C'est au moment de se jeter à l'eau qu'il a été arrêté, après avoir déposé entre les mains d'un cordier qui travaillait sur le quai, des papiers qu'il recommandait de remettre à la justice.

Le désespoir d'un mari. — On enregistre rarement, dans les annales des délits, un suicide causé par le motif que l'on va voir.

M. Alfred L..., commerçant et propriétaire d'un magasin de mercerie, dans le quartier des Gobelins, à Paris, était marié depuis quelques années. Sa jeune femme s'étant trouvée subitement indisposée, on envoya chercher un médecin, puis la maladie empira, et enfin elle était samedi à la dernière extrémité, quand M. L... se décida à demander une consultation à une sommité de la Faculté de Médecine. Après la consultation, M. L... demanda au docteur de lui dire sincèrement quel était le véritable état de sa femme. Celui-ci ne crut pas devoir lui cacher que la maladie était mortelle et qu'il n'avait plus qu'à se résigner.

M. L... devint effroyablement pâle, se retira dans sa chambre, arma un pistolet qu'il se déchargea dans la région du cœur et tomba inanimé sur le parquet.

Quelques minutes après le bruit de la détonation, son épouse rendait le dernier soupir, appelant encore, mais en vain, son mari. Les deux enterrements doivent se faire le même jour.

Billoir s'est pourvu en cassation contre l'arrêt de la cour d'assises qui l'a condamné à la peine de mort. Aucun recours en grâce n'a été signé par les jurés.

Depuis le jour où a été commis la triple tentative de meurtre commise à la maison centrale de Nîmes par le détenu Emmanuelli sur trois de ses co-détenus, le meurtrier était en cellule.

Il vient de se soustraire par la mort au châtiement qui l'attendait, et la manière dont il s'est suicidé dénote une énergie sauvage.

Il avait arraché un morceau de la doublure de sa veste qu'il avait ensuite découpé en lanière; puis, après s'être mis autour du cou cette cravate improvisée, il plaça sa cuillère en bois à l'extrémité de la cravate et la tourna comme une vis jusqu'à ce que la strangulation fût complète. Quand le gardien rentra dans la cellule, Emmanuelli avait cessé de vivre.

Il résulte d'un travail fait par les soins de l'Académie de médecine de Paris, que les enfants de un jour à un an, élevés dans la capitale, meurent dans la proportion de 27 0/0.

Le même travail établit que, pour Paris, sur 64,000 enfants environ qui naissent chaque année, plus de la moitié meurent avant quatre ans. Enfin, la mortalité des enfants envoyés en nourrice atteint le chiffre effrayant de 51 0/0.

On n'a pas oublié la catastrophe arrivée au fort de Larmont, près Besançon. Dix personnes furent tuées et le fort entièrement détruit.

Cette catastrophe provenait de l'explosion de douze tonnes de mâtazette, produit similaire de la dynamite interdit en France. Ces tonnes provenaient de l'usine sise à Fabry, canton de Genève, et dirigée par le sieur Bielt qui avait introduit frauduleusement ce dangereux produit qui fut saisi en gare de Pontarlier par les agents du service de la douane.

Le sieur Bielt vient d'être condamné, par le tribunal correctionnel de Pontarlier, à trois ans de prison et 30,000 fr. d'amende.

On sait que l'usine même de Fabry a sauté dernièrement en faisant plusieurs victimes.

Jean est mort, à l'Hôtel-Dieu de Paris, Henri de Cadoudal, descendant du célèbre Georges de Cadoudal.

Il s'était engagé comme simple soldat et gagna à la pointe de l'épée le grade de capitaine. Il fit les campagnes d'Afrique, de Crimée, d'Italie, du Mexique et de France. Il était chevalier de la Légion d'Honneur et il est mort à l'âge de 50 ans.

Le *Courrier de l'Eure* raconte que l'ex-huissier Depierre vient d'occasionner une bien désagréable surprise à ses anciens clients. Ils ont reçu un avertissement du fisc qui leur réclame 62 fr. 50 c. d'amende pour chaque quittance qu'ils ont signée sans y apposer le timbre de 40 centimes.

On dit que 145 personnes sont comprises dans ces réclamations et que le total des amendes se monte à plus de 16,000 fr. Une de ces personnes en aurait pour 900 fr., et le plus grand nombre, celles qui ont signé deux reçus, en ont pour 125 fr.

Les gens qui ont eu affaire à l'huissier en question lui avaient fait observer, paraît-il, qu'il fallait un timbre sur les reçus qu'ils signaient, mais Depierre leur répondait que ce n'était qu'une simple mesure d'ordre pour sa comptabilité, que le petit registre contenant les quittances n'était pas officiel; qu'il n'en devait faire aucun usage au dehors, et que ce n'était qu'une sorte de mémorial. Au reste, il n'avait jamais aucun timbre en son étude; et comme les clients étaient pressés de recevoir un mince à-compte sur leurs créances, ils se décidaient à signer sans méfiance.

Presque tous ceux qui sont à l'amende, à raison de 62 fr. 60 c. par chaque quittance non timbrée, ont déjà perdu plus ou moins dans la déconfiture de l'huissier dont nous parlons.

On mande de Messine à la *Gazzetta d'Italia* :

« Le capitaine Boyton a renoncé, à contre-cœur, à son projet de traverser le détroit, après avoir acquis la conviction du très-grand danger qu'il courrait, à cause des nombreux requins qui se rencontrent dans cette traversée. »

Pour les articles non signés : P. GODET.

Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 19 mars 1877.

PREMIÈRE REPRÉSENTATION DE

FROMONT jeune et RISLER aîné

Comédie-drame en 5 actes et 6 tableaux, de MM. Daudet et Belot, tirée du roman de M. Alphonse Daudet, ouvrage couronné par l'Académie.

DISTRIBUTION : Georges Fromont, MM. Joissant, Risler aîné, G. Simon. — Frantz Risler, Veuillet, Delobelle, Servat. — Sigismond Planus, Désury. — Chèbe, Bestez. — Un maître d'hôtel, Mignon. — Un apprenti, Lasalle. — Sidonie, M^{lle} Joissant. — Claire Fromont, Servat. — Désirée, Eugénie Simon. — M^{me} Chèbe, Angé. — Mistriss Dobson, G. Leroy. — Une femme de chambre, E. Leroy. — Un garçon de caisse, M. Guiraud.

Bureaux à 7 h. 3/4; rideau à 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M^{me} THUAU, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

L'ÉCLAIREUR FINANCIER

Paraît tous les Dimanches.

Résumé de chaque numéro :

2 fr. Informations financières. Causerie financière. Bilans. Revue de la Bourse. Chronique des valeurs. Correspondances. Assemblées d'Actionnaires. Coupons échus. Listes des tirages. Cours des valeurs.

Un numéro spécimen est envoyé gratuitement.

PARIS — 45, rue Vivienne, 45 — PARIS

Envoyer mandat ou timbres-poste.

Le meilleur des spécifiques pour combattre avec succès RHUMES, CATARRHES, COQUELUGHES, est le RHUMES, sirop de J. THIBON, dont l'efficacité est attestée par toutes les personnes qui en font usage. — Dépôt à Saumur, M. PERDRIAU, pharmacien, place de la Bilange.

Purgatif et Dépuratif économique, efficace, facile à prendre, les Pilules écossaises de CAUVIN se trouvent dans toutes les pharmacies. 30 pilules, 2 fr.

Refusez les contrefaçons.
— N'acceptez que nos boîtes en fer-blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SAUVEZ LES ENFANTS PAR LA DOUCE *REVALESCIERE DU BARRY DE LONDRES*. — Partout on déplore que l'enfant — la joie de la famille et l'espoir de la nation — est fort maltraité. Par l'ignorance seule des mères ou des nourrices, il en meurt la première année 60,000 en France et 40,000 en Angleterre! Cette misère est due ou à un allaitement trop fréquent, ou bien à l'usage du lait de vache ou de chèvre, ou à la panade — tous aliments inadmissibles, et qui, ordinairement, amènent une irritation de la muqueuse et, comme suite inévitable, l'échauffement ou la diarrhée, les vomissements continus, l'atrophie, les crampes, les spasmes et la mort. On a reconnu que la digestion d'un jeune enfant, une fois compromise, les drogues les mieux choisies sont impuissantes à réparer le mal! C'est un fléau pour la famille et pour le pays que cette destruction cruelle! Il y a pourtant un moyen simple et peu coûteux d'y parer, et qui a fait ses preuves depuis trente ans; c'est de nourrir le bébé et les enfants malades ou faibles de tout âge avec la *Revalescière Du Barry*, toutes les trois heures de la journée, simplement bouillie à l'eau et au sel.

C'est en somme la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance.

Citons quelques preuves de son influence invinciblement salutaire, même dans les cas les plus désespérés:

Cure N° 70,410.
Usine de Granvillars (Haut-Rhin),
12 juin 1868.

Monsieur, je suis heureux de vous dire que mon premier enfant, fort chétif, a été nourri pendant un an de votre *Revalescière*, et que sa santé et son développement sont la merveille pour tout le monde. Il n'y a pas d'enfant dans le village aussi fort que le mien pour son âge. MÈCIÈRE.

Cure N° 85,410.
Rue du Tunnel, Valence (Drôme),
12 juillet 1875.

Ma nourrice n'ayant rendu mon enfant âgé de trois mois et demi, entre la vie et la mort, avec une diarrhée et des vomissements continus, je l'ai nourri depuis de votre excellente *Revalescière*. Dès le premier jour que je le nourrissais à la *Revalescière*, toutes les trois heures, l'enfant ouvrait ses chers petits yeux et riait. Après trois jours de ce régime, l'enfant reprit sa santé, à la surprise de tous ceux qui l'ont vu revenir de chez cette misérable nourrice. Il serait à désirer que toutes les mères de famille eussent connaissance de cette excellente nourriture. Mes remerciements affectueux.

ELISA MARTINET ALBY.

Cure N° 65,940.
Londres, 2 juin 1866.
Ma petite fille, qui souffrait de diarrhée et d'épuisement au point de n'avoir plus assez de

force pour sucer, et que le médecin abandonnait avec l'expression qu'elle ne pouvait vivre la nuit, est parfaitement revenue à ses forces dès que nous lui avons donné la *Revalescière Du Barry*, laquelle au commencement nous étions forcés d'introduire artificiellement dans son estomac. — En moins de deux heures, il y avait amélioration marquée, et maintenant, après trois mois pendant lesquels l'enfant a été entièrement nourri avec la *Revalescière*, elle est une des plus fortes et robustes filles qu'on puisse trouver dans tout le pays. J'ai l'honneur, etc.

CHARLES MURRAY.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* enlèvent toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La *Revalescière chocolatée* rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco.

Le chocolat le plus pur est

La Perfection de **Chocolat Du Barry**.

Prix: 1/4 kil. sans vanille, 1 fr. 90 c.; avec vanille, 2 fr. 40 c., déposé des germes et de tout irritant, il est plus agréable, plus digeste et nutri-

tif, sans échauffer. Il reste liquide dans la bouche, preuve de sa parfaite pureté. — Tout chocolat qui s'épaissit est falsifié d'amidon ou féculé indigeste. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean; M. GONDRAND, rue d'Orléans; M. BRASSAT, successeur de M. TEXIER; M. NONMANDIN, rue Saint-Jean; M. J. RUSSON, quai de Limoges et épicerie chez les bons pharmaciens et épiciers. — Dépôt à Paris, chez BARRY et C^o, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver, 5 mars 1877.

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
11 — 20 —		4 — 30 — soir.	
1 — 30 — soir.		9 — 7 —	
7 — 40 —		11 — 41 —	
Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.		9 h. 37 m. matin.	
10 — 45 —		3 — 10 — soir.	
12 — 30 — soir.		7 — 39 —	
6 — 15 —		11 — 18 —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 17 MARS 1877.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance décembre.	74 05	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	495	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	711 25	11 25	»
4 1/2 % jouiss. septembre.	103 50	»	»	Crédit Mobilier	155	»	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	610	10	»
5 % jouiss. novembre.	108 27	»	»	Crédit foncier d'Autriche	480	»	»	Société autrichienne, j. janv.	467 50	7 50	»
Obligations du Trésor, t. payé.	497 50	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	327 50	»	»	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	297 50	»	»	Est, jouissance nov.	638 75	»	»	Orléans	338 50	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	497 50	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	1035	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	335 50	»	»
— 1865, 4 %	513	»	»	Midi, jouissance juillet.	790	»	»	Est	334 75	»	»
— 1869, 3 %	394	»	»	Nord, jouissance juillet.	1300	»	»	Nord	341 50	»	»
— 1871, 3 %	384 50	»	»	Orléans, jouissance octobre.	1112 50	»	»	Ouest	338	»	»
— 1875, 4 %	505	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	710	»	»	Midi	334 50	»	»
Banque de France, j. juillet.	3360	»	»	Vendée, 250 fr. p. j. jouiss. juill.	»	»	»	Deux-Charentes	286 25	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	680	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	1407 50	»	»	Vendée	296	»	»
Crédit agricole, 300 fr. p. j. juill.	306 25	»	»	Société Immobilière, j. janv.	»	»	»	Canal de Suez	550	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	375	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	390	»	»				
Crédit Foncier, act. 500 fr. 250 p.	612 50	»	»								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

(Service d'hiver, 25 décembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.	
8 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 —	(s'arrête à Angers)
9 — 1 —	omnibus-mixte.
1 — 36 —	soir.
4 — 18 —	express.
7 — 15 —	omnibus.
10 — 37 —	(s'arrête à Angers)
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
3 heures 36 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 31 —	omnibus.
9 — 40 —	express.
12 — 49 —	soir, omnibus-mixte.
4 — 44 —	omnibus-mixte.
10 — 38 —	express-poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h.

GRAND DÉBALLAGE DE LINGERIE ET BRODERIE

21, rue du Puits-Neuf, à SAUMUR.

AVIS AUX DAMES

Le Propriétaire du Grand Déballage de Broderie et Lingerie prévient les Dames qu'elles trouveront dans ses Magasins un grand assortiment de Riches Broderies écruées de Nancy et des Vosges, telles que :

Chemises de jour et de nuit, brodées, avec plastron. — Camisoles-plastron et autres, cousues, piquées et brodées à la main. — Garnitures pour chemises brodées, sur jolie toile. — Taies d'oreillers, brodées sur toiles. — Riches mouchoirs, depuis 20 fr. jusqu'à 130 fr. la pièce. — Mouchoirs avec initiales, fil, à 95 cent. — Robes brodées sur piqué, Robes de baptême brodées sur nanzouk. — Cols, jolie toile, deux belles piquures, à 95 cent. la pièce. — 50 pièces de belles Guipures pour rideaux, haute nouveauté, depuis 55 cent. le mètre. — Dessus de lit, dessus d'édredon, guipure, au prix incroyable de 2 fr. 95 la pièce. — Plus de 6,000 mètres de bandes brodées, solde, seront vendues à des prix incroyables, depuis 4 fr. 25 les 4 mètres 20 centimètres. — 5,000 parures, haute nouveauté, depuis 4 fr. 45 la parure.

SUCCURSALE A ANGERS, rue Saint-Laud, 37.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION, En l'étude de M^e CLOUARD, Le jeudi 22 mars 1877, à midi, UNE MAISON Située à Saumur, rue Haute-Saint-Pierre, n° 35, Occupée par M. HATIN, Avec caves dans le roc, écurie, remise, plusieurs magasins. Mise à prix: 4,000 francs. On adjugera sur une seule enchère.

A LOUER PRÉSENTEMENT, APPARTEMENTS A la pension Saint-Joseph, Rez-de-chaussée et premier étage. On prend des pensionnaires, si on le désire. S'adresser à la Supérieure de l'Orphelinat. (51)

Etude de M^e TAHET, notaire à Vihiers (Maine-et-Loire).

A VENDRE

UNE TERRE De 220 hectares Située près Vihiers, D'un revenu de 3 fr. 50 p. 0/0, net d'impôts. Pour traiter, s'adresser: soit à M^e TAHET, notaire à Vihiers, soit à M. CHUPIN, expert à Beaupreau.

A LOUER

Pour la Toussaint 1878, L'HOTEL DE L'ÉTOILE A la Croix-Verte, près Saumur. Cet hôtel, bien achalandé, possède de nombreux appartements et de belles servitudes. S'adresser à M^{me} veuve ALBERT, Levée-Neuve, ou à M. MAURICEAU-ALBERT. (81)

On demande un garçon d'office au grand café de l'Union.

ED. BERNAU

19, rue St-Georges, Paris. Achat et vente de valeurs cotées ou non cotées. Encaissement, paiement de coupons français et étrangers. Spécialité de coupons espagnols. AVANCES. Renseignements gratuits.

PAPIER WINSI

Remède souverain pour la guérison rapide des irritations de poitrine, Rhumes, Bronchites, Grippe, Maux de gorge, Rhumatismes, Lombagos, Douleurs, etc. Dans toutes les pharmacies, 1,50 la Boîte de 10 feuilles. Se défier des contrefaçons.

PERLES W. GUYON

Bonbon purgatif, le plus facile à prendre et le plus efficace contre la Constipation, la Bile, les Glaires, les Maux d'estomac, etc. 3 fr. la boîte de 100 perles. Se vend partout.

CAISSE SAUMUROISE

L. LE BRAS, BANQUIER

18, Rue Beaurepaire, à Saumur.

Maison à Paris, 18, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 400 francs sans bordereau ni classement. Ordres de Bourse, 4 fr. 25 par 4,000 francs. Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

AMER PICON DÉLICIEUX APÉRITIF ALGÉRIEN Tonique et Hygiénique Supérieur à tous Bitters connus 1^{re} médailles à toutes les Expositions OR à PARIS, PROGRES à VIENNE DANS TOUS LES CAFÉS Entrepôt général en France et l'Étranger BOULEVARD NATIONAL, 26 & 28, MARSILLE

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.